



# MAIRIE DE BOUFFÉMONT

## DÉCISION DU MAIRE

DÉPARTEMENT  
DU  
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SARCELLES

CANTON  
DE  
DOMONT

### PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – LOT 1 : TONTE DES ESPACES VERTS

N°2025-15

Le Maire de Bouffémont, Michel LACOUX ;

VU la délibération n°2022-60 du 15 décembre 2022 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil municipal en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la commande publique,

CONSIDERANT que le marché n° 2022.1.2.001 – entretien des espaces verts - lot 1 a pour objet la tonte des espaces verts ;

CONSIDERANT qu'une mise en concurrence a été effectuée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée passé en application de l'article R.2123-1, 1° du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT que par décision n°2022-06 portant attribution du marché relatif à l'entretien des espaces verts – lot 1 : tonte des espaces verts, en date du 4 avril 2022, Monsieur le Maire a décidé d'attribuer le lot 1 à la société VERTE ENTREPRISE, domiciliée 170 rue d'Ombreval 95330 DOMONT pour un montant annuel de 32 711.50 € HT, soit 39 253.80 € TTC ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de formaliser par avenant l'ajout de plusieurs sites de tonte au marché de base,

CONSIDERANT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice considéré ;

### DÉCIDE

**ARTICLE 1** : de conclure, avec la société VERTE ENTREPRISE, domiciliée 170 rue d'Ombreval 95330 DOMONT, un avenant n°1 au marché 2022.1.2.001 – entretien des espaces verts - lot 1 : tonte des espaces verts, relatif à l'ajout de plusieurs surfaces supplémentaires à entretenir de tontes

**ARTICLE 2** : L'avenant s'élève à 3463.56 € HT, soit 4 156.27 € TTC.

Montant initial du lot 1, toutes reconductions confondues :

- Montant HT : 130 846.00 €
- Montant de la TVA : 26 169.20 €
- Montant TTC : 157 015.20 €

Montant initial du marché toutes reconductions confondues:

- Montant HT : 151 846 €
- Montant de la TVA : 26 169.20 €
- Montant TTC : 178 015.20 €

Montant du lot 1 après avenant 1 toutes reconductions confondues:

- Montant HT : 134 309.56 €
- Montant de la TVA : 26 861.91 €
- Montant TTC : 161 171.47 €

Montant du marché après avenant 1 toutes reconductions confondues :

- Montant HT : 155 309.56 €
- Montant de la TVA : 26 861.91 €
- Montant TTC : 182 171.47 €

**ARTICLE 3** : La présente décision sera communiquée au prochain Conseil Municipal, transmise en sous-préfecture, et affichée conformément à l'article L 2122-23 du CGCT,

**ARTICLE 4** : la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Bouffémont, le 05 mai 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
**Michel LACOUX**

